



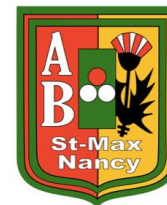
ACADEMIE DE BILLARD SAINT MAX - NANCY

Espace Haut Rivage

54130 SAINT MAX

club@absn-billard.com

☎ Eric : 06 17 97 33 00 – Stéphane : 06 46 11 41 21



OPEN 3 BANDES de SAINT MAX - NANCY – édition 2026

Samedi 6 et dimanche 7 juin 2026

➤ GENERALITES

- Le tournoi est ouvert à tous.
- Les règles du jeu sont celles de la FFB au mode de jeu 3 Bandes. Tout joueur participant s'engage à respecter ce règlement.

➤ PARTICIPATION

- Les engagements, accompagnés du montant de l'inscription, seront retenus dans l'ordre chronologique des dates d'inscription.
- Le montant de l'inscription est fixé à **35 Euros** et le tournoi sera limité à **35 joueurs**.
- Chaque joueur est tenu de communiquer, lors de l'inscription, **sa moyenne réalisée lors de la saison 2024/2025 et sa catégorie de l'année 2025/2026 (la montée ou descente de catégorie sera prise en compte)** afin de déterminer son handicap.

➤ HANDICAPS

• Master+ $\geq$ 1.000 Mg	➔ 31 points	Master < 1.000 Mg	➔ 28 points
• N1+ $\geq$ 0.800 Mg	➔ 25 points	N1 < 0.800 Mg	➔ 23 points
• N2+ $\geq$ 0.600 Mg	➔ 21 points	N2 < 0.600 Mg	➔ 19 points
• N3+ $\geq$ 0.500 Mg	➔ 17 points	N3 < 0.500 Mg	➔ 15 points
• R1 $\geq$ 0.250 Mg	➔ 13 points	R2 < 0.250 Mg	➔ 11 points

➤ DEROULEMENT DU TOURNOI

• DIRECTEUR DE JEU : ERIC CLAUDE

- Les 35 joueurs sont repartis en 7 poules de 5 joueurs.
- Un classement sera réalisé en fonction de leurs catégories de la saison en cours 2025/2026 et de leurs moyennes de la saison au 01/09/2025 puis les poules s'organiseront de façon suivante :
- Les joueurs seront répartis dans 7 chapeaux dans l'ordre de leur classement d'arrivée, 1er chapeau les 7 premiers, 2ème chapeau les 7 suivants etc...
- Les poules seront constituées d'un joueur de chaque chapeau par tirage au sort.
- Les parties de poule se joueront le samedi, **à partir de 8h30** (en continu) sur 6 billards (2 x 3m10 et 4 x 2m80) en un seul set avec reprise. Chaque joueur jouera 4 matches.
- Les matchs entre Nationaux (Masters ; N1 et N2) se feront en priorité sur 3.10m.
- Le classement de chaque poule s'effectuera sur le nombre de points de match, puis en cas d'égalité sur le plus grand ratio entre le nombre total de points réalisés et le total théorique du handicap puis si l'égalité persiste sur le plus petit ratio entre le nombre total de points réalisés par ses adversaires et le total théorique de leurs handicaps.
- Les 2 premiers de chaque poule seront qualifiés pour les 1/8 de finale du tournoi général.
- Les 2 meilleurs troisièmes (points de match, puis en cas d'égalité sur le plus grand ratio entre le nombre total de points réalisés et le total théorique du handicap puis si l'égalité persiste sur le plus petit ratio entre le nombre total de points réalisés par ses adversaires et le total théorique de leurs handicaps) seront qualifiés pour les 1/8 de finale du tournoi général.
- Les 5 derniers troisièmes, les quatrièmes ainsi que les 4 meilleurs cinquièmes (points de match, puis en cas d'égalité sur le plus grand ratio entre le nombre total de points réalisés et le total théorique du handicap puis si l'égalité persiste sur le plus petit ratio entre le nombre total de points réalisés par ses adversaires et le total théorique de leurs handicaps) sont qualifiés pour les 1/8 de finale du tournoi consolant.
- **Les 3 derniers cinquièmes sont éliminés, mais se verront offrir le repas du Dimanche midi.**

- Les 1/8 et 1/4 de finale du tournoi général et du tournoi consolant se dérouleront le dimanche **à partir de 8h30**, par éliminatoire direct **en un seul set sans reprise égalisatrice** (distances inchangées).
- Pause repas de l'heure de midi.
- Derniers 1/4 de finale le dimanche en début d'après-midi.
- Les 1/2 finales des 2 tournois se dérouleront **en un seul set sans reprise égalisatrice** (distances inchangées).
- Les finales des 2 tournois se dérouleront **en un seul set sans reprise égalisatrice** (distances inchangées).

➤ **ARBITRAGE**

- L'auto-arbitrage est préconisé pour les phases de poules. Si l'un des 2 joueurs souhaite la présence d'un arbitre, le Directeur de jeu en désignera un (si possible !).
- En fin de partie, les joueurs sont tenus de rapporter au secrétariat **la feuille de transmission remplie et signée par les deux joueurs**, ainsi que les plaquettes nominatives.
- En cas de litige ou contestation, il sera fait appel au Directeur de jeu dont les décisions seront sans appel.

➤ **DOTATION DU TOURNOI**

	Principal	Consolante
▪ Perdants des 1/8	20 €	/
▪ Perdants des 1/4	40 €	/
▪ Perdants des 1/2	90 €	20 €
▪ Perdant Finale	185 €	40 €
▪ Vainqueur	380 €	80 €

L'Académie de billard de Saint Max-Nancy se réserve le droit de modifier les primes si le tournoi n'est pas complet

- ✚ **Il est demandé aux joueurs d'être présents au club à 8h15 le samedi et à 8h15 le dimanche.**
- ✚ Le règlement, les tours de jeu et classements seront affichés au club.
- ✚ La restauration sera, pour ceux qui le souhaitent, servie au club (réserve nécessaire à l'inscription).
- ✚ **Les inscriptions sont reçues par email ou par courrier mais ne seront confirmées qu'à réception du chèque ou du virement bancaire IBAN CREDIT MUTUEL : ABSN - FR76 1027 8040 6500 0215 9820 145 - BIC : CMCIFR2A**

Pour tout renseignement complémentaire n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse du club par mail : club@absn-billard.com

Ou auprès de Eric CLAUDE tél. 06.17.97.33.00 - mail : eric.claude54@orange.fr

Ou auprès de Stéphane BENOIT (Président de l'ABSN) tél. 06.46.11.41.21
